



**Ministère de la Mobilité et des Travaux  
publics**

Département des travaux publics  
4, place de l'Europe  
**L-2940 Luxembourg**

**N/Réf.: 101185**

**V/Réf.: 271509/046432 // Réf. APC: 20211187**

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre requête du 17 novembre 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de 13 arbres sur la N24 sur les territoires des communes de BECKERICH et d'USELDANGE, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. L'abattage sera réalisé sur les territoires des communes de Beckerich et d'Useldange, conformément à la demande soumise.
2. L'abattage se limitera à 13 arbres.
3. Les travaux d'abattage se feront entre le 1<sup>er</sup> octobre et fin février.
4. Les arbres à abattre seront marqués au préalable du marteau de l'Etat par les préposés de la nature et des forêts (M. Mike Van Rijen, tél : 621 202 199 et M. Thierry Hollerich, tél : 621 202 184) qui seront avertis avant le commencement des travaux d'abattage.
5. Les arbres seront remplacés sur place par 13 sujets haute-tige d'essence feuillue autochtone pour le 15 avril 2023 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
6. En cas de reprise moindre des plantations, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.
8. Le requérant veillera lors de l'exécution du chantier à garantir la sécurité des infrastructures adjacentes et de leurs usagers.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



André Weidenhaupt  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Communes de BECKERICH et d'USELDANGE